

Au *Fil* d'Allauch

Novembre 2014 - Numéro 117



SOMMAIRE

SÉCURITÉ

Au coeur de l'action municipale p.4



EDUCATION

L'école des Gonagues p.8

Collège Yves Montand p.12

La restauration scolaire p.16

Lycée p.19



TRAVAUX

Pavage des rues du village p.24

La fibre optique p.28

PROXIMITÉ

Des référents à votre écoute p.29



ENVIRONNEMENT

Brûlage des végétaux p.30



CULTURE

Marcel Pagnol de retour p.34

Université populaire provençale p.36

Les sentiers de la connaissance p.37

TRIBUNE D'EXPRESSION
DES GROUPE POLITIQUES
DU CONSEIL MUNICIPAL p.42

PORTRAIT

Le savoir faire de Georges Testa p.44



ASSOCIATIONS p.46

ECONOMIE

WYPLAY une start-up qui réussit p.52

Carrefour Market p.56

EN BREF p.58

JEUX p.60

ÉDITO

Chères Allaudiennes,
Chers Allaudiens,

Mieux vous informer et vous faire participer à la vie de la Commune est un vœu constant que j'exprime depuis toujours.

Alors que nous vivons une ère où la vitesse de transmission de l'information s'accélère toujours plus, j'ai souhaité faire évoluer la forme et la périodicité de l'information municipale, à l'aube de ce nouveau mandat, afin que vous soyez informés en temps réel, sans décalage dans le temps des événements, et tout en réalisant des économies sur les dépenses communales.

Ainsi, désormais, je m'adresse à vous par le biais d'une lettre mensuelle dont le ou les thèmes sont en fonction de votre actualité et qui se veut au plus proche de vos préoccupations et de celles de la municipalité qui protège vos intérêts (la rentrée des classes et les nouveaux rythmes scolaires, la création de la métropole, la fiscalité...).

C'est un moyen des plus directs d'apporter dans chaque foyer, l'information en temps opportun.

Cette « Lettre du Maire » mensuelle laissera sa place, dans le courant de l'année, à deux numéros de notre magazine municipal que nous avons souhaité redynamiser et que nous avons, pour l'occasion, rebaptisé d'un jeu de mots « Au fil d'Allauch ».

Ce bulletin, outre qu'il demeure un véritable concentré d'informations locales

en lien avec la vie et le développement de la cité, vient s'enrichir de nouvelles rubriques de jeux, d'albums photos, de portraits, qui le rendent plus animé, plus ludique et plus proche de vos centres d'intérêts, je l'espère.

Il retrace, en images, les grands moments culturels, sportifs et éducatifs de la vie allaudienne, qui se déroulent tout au long de l'année avec chacun d'entre vous, nos enfants, nos seniors, dont vous aurez plaisir à reconnaître les visages.

En somme, moins de mots, plus de photos.

La lettre du Maire, le magazine « Au fil d'Allauch », nos panneaux électroniques ainsi que notre site internet « allauch.com » vous informent de mille renseignements utiles.

Je ne doute pas que la communication municipale, porteuse de notre identité, saura susciter chez chacun d'entre vous, un intérêt tout naturel pour le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Roland POVINELLI
Maire d'Allauch

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Povinelli'.

SÉCURITÉ



Le 29 octobre dernier Roland POVINELLI (à droite) signait avec le Préfet de Police Jean-Paul BONNETAIN (au centre) et Martine COUDERT Directrice Départementale Adjointe de la Sécurité Publique, une Convention Communale de Coordination dans l'intérêt de la sécurité des Allaudiens.

PRIORITÉ

LA SÉCURITÉ AU COEUR DE L'ACTION MUNICIPALE

La sécurité est sans aucun doute la priorité de la Municipalité. Des moyens importants y sont consacrés chaque année : caméras de vidéoprotection, recrutement de personnel, extension des heures de présence ...

Gâce à de nombreux investissements, les résultats sont au rendez-vous : Allauch, aux portes de la grande Métropole Marseille, a l'un des taux de délinquance les plus bas du département des Bouches-du-Rhône, et probablement de France, en comparaison des communes de même importance. Mais aujourd'hui, il convient de combattre aussi le sentiment d'insécurité. Cela nécessite une nouvelle organisation de l'ensemble des agents de la Police Municipale, notamment les Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.). Un nouveau service pour de nouvelles missions. Par ailleurs, une nouvelle convention a été signée avec le Préfet de Police afin de renforcer les relations entre les Polices Municipale et Nationale. Ces deux actions n'ont qu'un seul objectif : renforcer la sécurité des Allaudiens.

« La sécurité est la première de nos libertés »

Roland Povinelli, Maire d'Allauch

Signature d'une nouvelle convention communale de coordination avec la Police Nationale

Le 29 octobre dernier, le Préfet de Police, Jean-Paul BONNETAIN, était présent à Allauch accompagné de nombreux collaborateurs afin de signer une nouvelle convention communale de coordination avec la Police Nationale. L'objectif de cette convention étant de formaliser la répartition des missions entre Police Nationale et Police Municipale, pour assurer une meilleure occupation du terrain.

Pourquoi une convention communale de coordination ?

Depuis 2000, trois conventions ont été signées (en 2000, 2004 et 2010). Elle est obligatoire dès lors que le service de la Police Municipale comporte plus de

5 agents, que les policiers municipaux sont présents sur le terrain la nuit (entre 23H00 et 5h00) et qu'ils sont armés.

À quels besoins répond la convention ?

Le diagnostic local de sécurité, qui a été réalisé avant la signature de cette convention, a fait apparaître les besoins et priorités suivants :

- Sécurité routière
- Prévention de la violence dans les transports
- Protection des personnes et des biens
- Lutte contre la toxicomanie
- Prévention des violences scolaires
- Protection des commerces
- Lutte contre les pollutions et nuisances

« Il existe une coopération réelle entre la Police Nationale et la Police Municipale. Cette proximité permet de faire des choses qui ne peuvent pas se faire sur une zone urbaine trop dense »

Martine COUDERT, Directrice Départementale Adjointe à la Sécurité Publique

NOMINATION

Noël SINIBALDI, nouveau Commandant du Commissariat d'Allauch/Plan-de-Cuques



Depuis peu, Monsieur Noël SINIBALDI a pris la succession de Monsieur QUILGHINI.

Il est le nouveau Commandant de Police du Commissariat Subdivisionnaire d'Allauch/Plan-de-Cuques.

Agé de 55 ans, ce père de famille a un beau parcours à son actif : Chef de la BAC Centre pendant 12 ans, Officier du Groupe d'Intervention Régional (G.I.R.), officier CRS, il a aussi fait partie de la Police Judiciaire de la Préfecture de Paris avant d'être affecté au Commissariat du 12ème arrondissement de Marseille.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans l'exercice de ses fonctions sur notre commune.

« Je suis heureux de signer cette convention qui nous encourage à faire mieux »

Jean-Paul BONNETAIN, Préfet de Police des Bouches-du-Rhône

La convention signée le 19 octobre dernier permet de formaliser la répartition des rôles entre la Police Nationale et la Police Municipale. Cela ne signifie pas que les uns se substituent aux autres, mais, au contraire, que leurs activités s'additionnent pour écouter, rassurer, dissuader, prévenir, et, quand il le faut, réprimer.

Elle organise également le partenariat et ces échanges périodiques d'informations entre le responsable du Commissariat Subdivisionnaire d'Allauch/Plan-de-Cuques et le Directeur de la Police Municipale. Ces échanges accentuent la confiance et la réactivité sur le terrain de l'ensemble des équipes.

Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) : plus de sécurité et plus de proximité

Faisons connaissance avec les A.S.V.P. Les Agents de Surveillance de la Voie Publique sont des employés municipaux assermentés, à la demande du Maire, par

le Procureur de la République. Sans être des policiers municipaux, ils sont chargés d'un certain nombre de tâches : respect du stationnement, mise en œuvre du règlement sanitaire, sorties d'écoles, contact avec la population...

Leurs missions pourraient se définir ainsi :
PRÉVENTION – AIDE - SÉCURISATION
- PROXIMITÉ

Une nouvelle organisation des A.S.V.P. : 3 secteurs - 9 agents

Afin de faciliter le contact avec la population, il a été décidé de diviser la commune en 3 secteurs. Dans chacun de ces secteurs, 3 A.S.V.P. circuleront la journée et iront à la rencontre des Allaudiens. La fidélisation des agents à un secteur, leur présence journalière et leur connaissance du terrain rassureront la population.

Les efforts de la Municipalité pour renforcer la Police Municipale

La sécurité des Allaudiens est la priorité de la majorité municipale. Au delà des mots, ce sont les actes qui comptent. Dans ce domaine, les efforts de la Municipalité sont clairs et peuvent être constatés au quotidien :

Des horaires de service élargis

Une présence est assurée jour et nuit quotidiennement.

Les effectifs de la police municipale ont été augmentés

Nous disposons à ce jour de 18 policiers auxquels s'ajoutent 10 ASVP.

Il est prévu d'amener ce nombre à 25 agents de police municipale avant la fin 2015. Enfin, la Commune a créé deux brigades motos de deux motards.



Une équipe d'A.S.V.P. dans votre quartier et à votre écoute.

ÉDUCATION



Une vue du projet de l'école
des Gonagues

L'ÉCOLE DES GONAGUES

UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ

L'école du Logis-Neuf est la plus importante de la commune avec 30% de l'effectif total (soit 632 élèves).

Il a donc été prévu, dans le cadre du Programme d'Aménagement d'Ensemble des Gonagues, la réalisation d'un groupe scolaire, lequel sera intégré à un projet de construction d'équipements publics, qui comprendra un groupe scolaire constitué d'un restaurant et d'un équipement socioculturel et sportif.

Cette nouvelle école répondra à plusieurs objectifs dans un quartier nouvellement aménagé de la Commune :

- un service public de proximité moderne,
- le désengorgement du groupe scolaire du Logis-Neuf aussi bien au niveau du nombre d'élèves (plus de 600 aujourd'hui) qu'au niveau du restaurant scolaire (500 repas servis par jour).

Un projet intégré à son environnement

L'inscription dans le site et l'ancrage dans le terrain sont les enjeux majeurs de la composition architecturale de ce projet. Ce projet, alliant matériaux et savoirs-faire traditionnels à un aspect

contemporain, se veut avant tout respectueux de son environnement.

Le programme de construction de ces équipements publics est établi sur une surface de 6.100 m². Il comprend :

- un groupe scolaire de 8 classes (5 classes élémentaires et 3 classes maternelles) avec des espaces divers (accueil, salle de repos, réserves, pôle administratif et technique, cours, préaux, espaces sportifs, etc...),
- des équipements mutualisés (espaces divers, salle polyvalente, bibliothèque, cuisine satellite liaison chaude, réfectoire) pour les entités précitées,
- un équipement socioculturel et sportif, décomposé en un équipement sportif dédié aux arts martiaux et une salle polyvalente et de loisirs,
- des équipements extérieurs mutualisés (stationnement, espaces verts).

Les grandes lignes du projet sont les suivantes :

- Ce groupe scolaire aura donc deux entités distinctes avec une direction en maternelle et une en élémentaire.
- Les halls d'entrée de l'école maternelle et de l'école primaire seront mis en relation par un bloc

administratif. Les locaux communs seront accessibles par leurs écoles respectives, en communication directe avec les cours et les préaux.

- Les espaces extérieurs seront séparés par les salles d'activités et les deux réfectoires, indépendants. Celui de l'élémentaire fonctionnera en self service.
- Les espaces intérieurs des maternelles et élémentaires bénéficieront d'un grand espace pour leurs manifestations.
- L'école maternelle et l'école primaire seront entièrement de plain-pied.
- L'organisation de l'espace sera très claire, facilitant ainsi la surveillance des enfants.

L'équipement socio-culturel et sportif

L'équipement socio-culturel et sportif sera installé sur deux niveaux, avec une entrée sur le parvis et une entrée sur la restanque du stationnement, reliées par un hall d'entrée commun. Ce hall, vaste et lumineux, permettra une vue sur les activités sportives.

FINANCES

Coût prévisionnel
Coût des travaux
 3.777.058 € HT

Estimation de
l'opération
 4.785.600 € HT

Soit
 5.742.720 € TTC

Plan de
financement de
l'opération globale
Coût prévisionnel de
l'opération
 4.785.600 € HT

Participations
attendues au titre
du PAE
 3.855.900 €

Subvention
sollicitée auprès
du Conseil Général
 766.473 €

Part communale
163.227 € HT

Les deux salles permettront la pratique des arts martiaux, de la gymnastique au sol dans le dojo, de sports de duel (escrime, ping-pong...), de gymnastique, de fitness, mais aussi l'organisation de réunions de quartier et diverses manifestations dans la salle sports/loisirs.

Le dojo pourra accueillir 35/40 personnes de manière simultanée :

- Judo club : entre 25 et 37 personnes par séance avec 159 adhérents,
- Club de Taekwondo : entre 12 et 14 personnes avec 110 adhérents,
- Gymnastique : entre 15 et 18 personnes avec 120 adhérents

La salle sports/loisirs pourra accueillir :

- 4 tables de ping-pong de manière simultanée,
- 3 pistes d'escrime en simultanée,
- 30 personnes environ pour la pratique de sports gymniques,
- 100 personnes environ dans le cadre de réunions associatives et de quartier.





Vue d'ensemble
de l'école des
Gonagues

LE CALENDRIER

DES TRAVAUX ET DE LA MISE EN SERVICE DE L'ÉCOLE

Début des travaux : septembre 2014

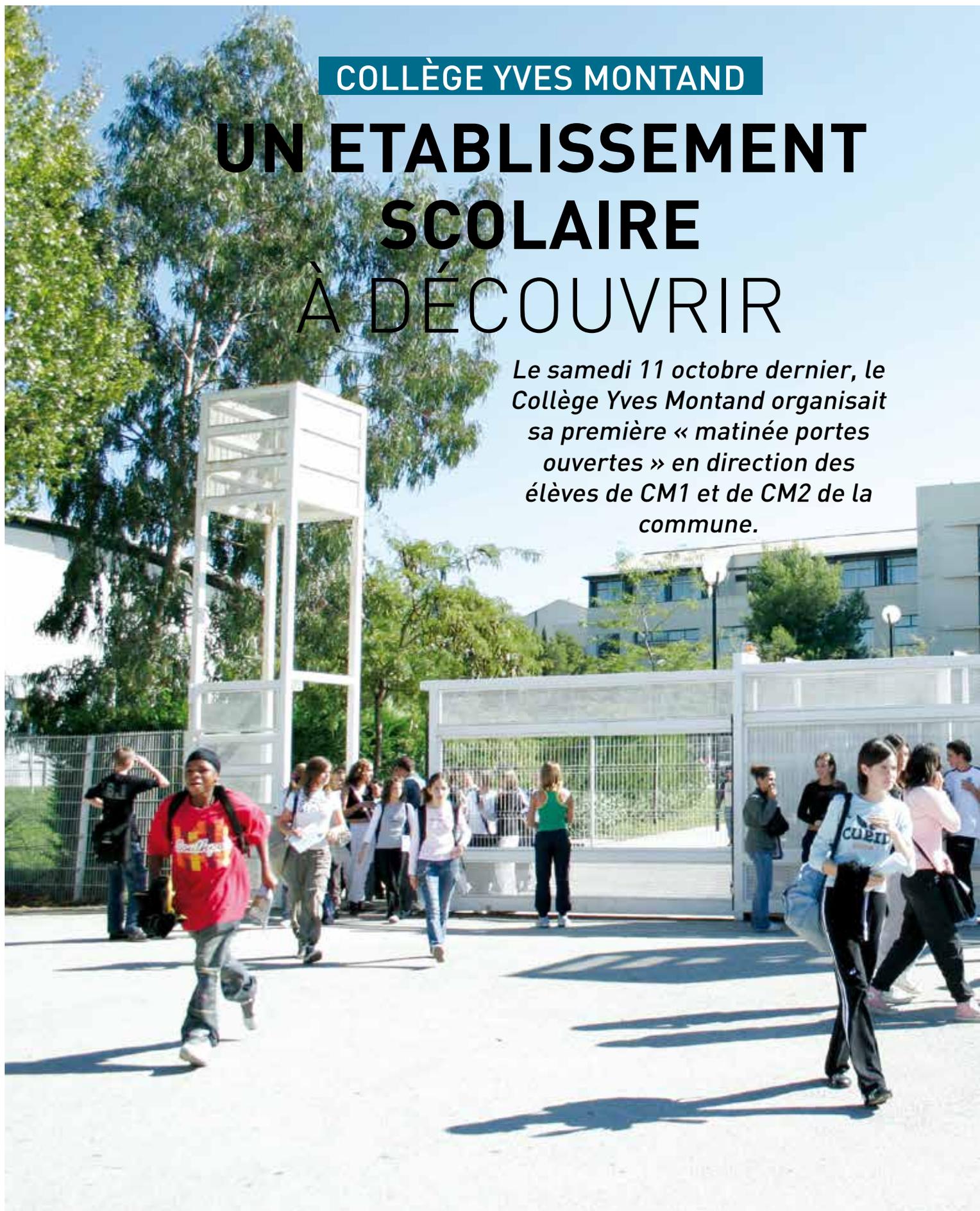
Durée des travaux : 13 mois

La fin des travaux est prévue pour fin 2015. Une fois aménagés et meublés, les équipements pourront être disponibles dès janvier 2016. Dans un premier temps, 3 classes élémentaires et 2 classes maternelles s'installeront dans ce nouveau bâtiment. A terme, cette école accueillera environ 130 élèves d'élémentaire et 85 élèves de maternelle.

COLLÈGE YVES MONTAND

UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE À DÉCOUVRIR

Le samedi 11 octobre dernier, le Collège Yves Montand organisait sa première « matinée portes ouvertes » en direction des élèves de CM1 et de CM2 de la commune.





Le samedi 11 octobre dernier, le Collège Yves Montand organisait sa première « matinée portes ouvertes » pour les élèves de CM1 et de CM2 de la commune. L'objectif était de permettre aux enfants et aux parents des écoles élémentaires de découvrir cet établissement, souvent mal connu notamment en terme d'activités proposées et de la qualité des enseignements. Le pari a été gagné puisque plus de 200 familles se sont déplacées.

Un collège aux activités pédagogiques et éducatives multiples

Il est incontestable que la première mission du collège est de conduire tous les élèves vers la réussite scolaire. Il doit aussi être un lieu d'épanouissement pour l'adolescent. Dans cet esprit, le collège Yves Montand propose de nombreuses actions pédagogiques et éducatives :

- des activités sportives : badminton, Vélo Tout Terrain, tennis de table, step, handball...
- une chorale
- des séjours linguistiques à l'étranger (Grande Bretagne, Espagne, Italie, Allemagne)
- des séjours sportifs (Porquerolles)
- des sorties pédagogiques d'une journée
- des classes à thème (patrimoine, cinéma ...)
- des clubs fonctionnant pendant le temps de la demi-pension (baby-foot, cinéma, journal, photographie)
- actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- travaux pratiques en physique chimie et sciences de la vie et de la terre
- préparation à la section européenne anglais du lycée (en 3^{ème})
- section bilingue Allemand/Anglais de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- l'enseignement du latin de la 5^{ème} à la 3^{ème}

De nombreux services pour accompagner le collégien allaudien

Au collège, en dehors des heures de cours, l'adolescent trouve un accompagnement de qualité pour sa vie quotidienne.



TÉMOIGNAGE ALEXIS 11 ANS, EN CLASSE DE 6^{ÈME}

Je m'appelle Alexis et je suis en 6^{ème} au collège

Yves Montand d'Allauch. J'apprécie la bonne ambiance qui règne entre les élèves ainsi que la pédagogie dont font preuve les professeurs. C'est un lieu d'études agréable d'autant plus que les transports scolaires sont vraiment pratiques et facilitent les trajets quotidiens. Notre cantine est sympa car elle fonctionne comme un self- service. Par ailleurs, beaucoup d'activités nous sont proposées en dehors des horaires de cours, nous avons même la possibilité de jouer au baby-foot pendant la pause repas, entre midi et 14h. C'est un plaisir d'aller au Collège Yves Montand.

Il peut ainsi bénéficier :

- des services sociaux et de santé (infirmière, assistante sociale, conseillère d'orientation),
- d'un Centre de Documentation et d'Information (CDI) lui permettant de s'y rendre pour lire, se documenter, utiliser des ordinateurs pour ses recherches. Il peut également y emprunter des ouvrages,
- de casiers fermés lui permettant de déposer ses affaires et ainsi alléger son cartable,
- d'une restauration scolaire de qualité où les repas sont fabriqués sur place par 3 cuisiniers,
- d'un service de vie scolaire, composé de 2 Conseillers Principaux d'Education (CPE) et de 9 surveillants, qui assure l'accueil des élèves, leur sécurité au sein de l'établissement, le respect des règles en collectivité, le suivi des absences et des retards et qui est surtout un lien entre l'établissement et les familles. Le service de vie scolaire mène également des actions de prévention auprès des élèves (risques internet ...)

- d'un site internet aux fonctions multiples, utilisé par les parents les élèves et les professeurs : consultation des notes, des emplois du temps, du cahier de texte de la classe, bulletin trimestriel (grâce à un code d'accès pour les élèves et un autre pour les parents). Le site informe des actions menées au sein de l'établissement et prolonge le travail fait en classe par un espace numérique de travail.

Afin de sécuriser les abords du collège, la Police Municipale est présente tous les jours.

Par ailleurs, un ramassage scolaire est assuré dans les différents quartiers de la commune aux principales heures d'entrée et de sortie.

Un ambitieux projet d'établissement

Le projet d'établissement triennal est établi pour la période 2014/2017. Il fait apparaître trois objectifs principaux :

1. Conduire tous les élèves vers la réussite

- aider les élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers (dyslexiques, élèves handicapés),
- développer les liens entre les CM2 et les 6^{ème} et les 3^{ème} et les 2^{ndes} par un travail en commun,
- améliorer le suivi individualisé des élèves et personnaliser le parcours scolaire,
- accentuer les dispositifs inter disciplinaires, par exemple en faisant travailler ensemble deux enseignants de matières différentes (itinéraires de découverte en 5^{ème}, histoire des arts),
- intensifier l'éducation à l'orientation par l'intermédiaire de stages en entreprise en 3^{ème}.

2. Assurer la sérénité de la vie scolaire : développer la responsabilité et l'autonomie, la prise d'initiative des élèves :

- développer le foyer socio-éducatif et l'Union Nationale du Sport Scolaire,
- renforcer l'accueil des élèves sur le temps de la demi-pension et les récréations,
- faire respecter l'école, ses obligations, son règlement intérieur,



- favoriser la formation des délégués de classe et délégués au Conseil d'Administration,
- promouvoir l'éducation à la santé et à la citoyenneté,
- lutter contre l'absentéisme même si cela concerne peu d'élèves et que de manière générale les familles suivent la scolarité de leur enfant avec intérêt,
- valoriser les élèves méritants.

3. Ouvrir l'établissement sur l'environnement et la culture

- valoriser les actions culturelles, éducatives, scientifiques et techniques,
- poursuivre les sorties pédagogiques (plus de 60 en 2013/2014) et les voyages linguistiques,

- développer les Technologies Information Communication notamment par l'intermédiaire de l'espace numérique de travail et le site internet du collège,
- l'option DP3 (Découverte Professionnelle de 3h) qui permet à une vingtaine d'élèves de 3^{ème}, sélectionnés pour leur motivation, de visiter des entreprises pendant l'année scolaire.

Ce projet d'établissement n'a de sens que si l'équipe pédagogique s'investit pleinement dans sa mission éducative. Les collégiens d'Allauch ont la chance d'avoir des professeurs et un personnel non enseignant très motivés qui s'engagent totalement pour la réussite de leurs élèves.

575 000 €

c'est la somme investie par le Conseil Général en 2014 pour réaliser des travaux dans le collège Yves Montand

974

heures d'enseignements par semaine

78%

de réussite au brevet des collèges
(dont 61% avec mention)

920 élèves

90

personnes au service des collégiens

780

demi-pensionnaires

QUALITÉ

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Allauch est l'une des rares villes de France de plus de 20 000 habitants à proposer une restauration traditionnelle ; la qualité des repas servis dans nos cantines n'est plus à démontrer.

De l'entrée au dessert, les enfants bénéficient d'une restauration «fait maison» à partir de produits frais, dont 20% de produits bio. Les menus, préparés par la cuisine centrale, doivent être variés et adaptés aux besoins nutritionnels des enfants afin d'assurer leurs besoins quotidiens en protéines, magnésium, vitamines...

Élaborés par une diététicienne, ils sont ensuite validés par une commission qui comprend, outre celle-ci et un cuisinier, des parents d'élèves, des cantinières et des écoliers. Cette commission des menus se réunit deux fois par an.

Afin de favoriser l'éveil gustatif, des menus à thème sont organisés pour Noël, Halloween, semaine du goût, Pâques...

Il est intéressant de découvrir cette dizaine d'agents qui oeuvrent dans l'ombre pour confectionner chaque jour des menus équilibrés aux petits écoliers Allaudiens.

Dès 6 heures du matin, chacun s'attelle à sa tâche : réception des marchandises pour les 2 réceptionnistes, épluchage et mise en cuisson pour les 5 aides-cuisiniers, supervisés par les 3 cuisiniers qui élaborent le menu du jour.

Vers 9 heures 30, la première tournée de distribution des plats aux cinq groupes scolaires de la commune s'organise. Les aliments sont comptés et répartis dans des conteneurs inox, en «liaison chaude», c'est-à-dire que la fabrication, la distribution et la consommation des repas se font dans la même journée. Ils sont ensuite placés dans un camion réfrigéré qui fait 2 tournées, à 9h 45 et à 10h45. Les repas sont pris en charge par le personnel municipal des restaurants scolaires qui vérifie si la température des aliments est conforme à la réglementation en vigueur. Ces données sont notées sur un registre mis à la disposition des services vétérinaires qui effectuent,





L'équipe de la cuisine centrale prépare chaque jour et avec soin les repas des petits allaudiens.



Au self de l'école du Logis-Neuf les enfants déjeunent en toute quiétude et à leur rythme.

plusieurs fois par an, des contrôles aléatoires. Le personnel collecte également tous les jours un échantillon de chaque repas, pouvant servir à des analyses bactériologiques pour respecter les traçabilités.

Outre le responsable de service, une diététicienne élabore des menus équilibrés et savoureux, destinés aux petits écoliers. Elle rédige et fait appliquer le Plan de Maitrise Sanitaire (PMS) dans la cuisine centrale et les cuisines satellites des groupes scolaires. Elle s'occupe également de la gestion administrative.

La sécurité et l'hygiène

Préparer près de 1500 repas par jour dans un local de 250 m² implique le respect de nombreuses règles.

D'autant plus que les normes européennes sont très strictes, tant pour le matériel que pour la salubrité, et la chaîne alimentaire exige rigueur et propreté pour une hygiène parfaite. Dans ce cadre la cuisine centrale a obtenu un agrément européen. Aussi, la traçabilité existe dès la réception des marchandises. La viande est suivie depuis l'endroit où

l'animal a été élevé puis abattu jusqu'à sa destination finale dans nos assiettes. Il en est de même pour tous les produits frais tels que le fromage, la charcuterie, ... La traçabilité de tout ce qui a été acheté est conservée durant 6 mois.

Par ailleurs, un échantillon de chaque préparation est conservé dans le congélateur pendant 8 jours. Une douzaine d'échantillons est envoyée chaque mois en laboratoire pour une analyse bactériologique. C'est un auto – contrôle sanitaire du service qui a un coût : 8 300 euros par an. Outre le contrôle des denrées alimentaires, des contrôles réguliers de l'eau et des ustensiles et matériels de cuisine sont également effectués.

En chiffres

1500
repas par jour

10

personnes composent la cuisine centrale, plus un chef cuisinier responsable du service

PROCHAINEMENT UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE

Actuellement, la production (en liaison chaude) de la cuisine centrale est d'environ 1.700 repas/jour desservant notamment les groupes scolaires, la halte-garderie et les centres aérés.

La structure existante n'est plus adaptée. C'est la raison pour laquelle il est envisagé de construire une nouvelle cuisine centrale.

L'objectif est de créer un outil de production moderne d'une capacité de 2.000 repas/jour.

Elle sera d'une surface minimale de 750 m² et renfermera les locaux suivants :

- réception des marchandises,
- déballage décartonnage,
- chambres froides positives (BOF, Viande, Fruits et Légumes) et négative,
- réserve neutre,
- réserve produits d'entretien,
- légumerie déboîtement,
- préparation chaude,
- lavage et rangement batterie,
- cellule de refroidissement rapide (si liaison froide),
- conditionnement,
- chambre froide produit fini,
- sas départ,
- sas retour et lavage du matériel de transport,
- zone de vestiaires,
- zone administrative (bureaux + restaurant du personnel)
- locaux techniques.

À l'extérieur, les aménagements comprendront une voie générale qui permettra l'accès au droit des façades pour les zones d'approvisionnement, de livraison des repas, du retour du matériel de transport, de sortie des déchets.

Ce nouvel équipement sera localisé sur un terrain communal situé au cœur du lotissement des Aubagnens au sud du territoire communal, sur une partie du terrain actuellement occupé par les Régies Techniques Municipales.

PROJET

LYCÉE UN DOSSIER QUI AVANCE

La création d'un lycée à Allauch est un projet de longue date.

A fin de relancer ce dossier, Monsieur le Maire avait rencontré, dès 2009, Xavier DARCOS, alors Ministre de l'Éducation. Ce dernier, ayant été attentif, la procédure s'est accélérée.

Le Conseil Régional a approuvé la création du lycée, par délibération en juillet 2009, puis a autorisé la cession par la Ville d'Allauch du terrain du futur lycée d'Allauch en février 2013.

En avril 2014, le déblocage des premiers crédits destinés à la construction du lycée d'Allauch a été acté par le Conseil Régional.

La Direction des lycées à la Région a reçu à la mi-octobre les offres des 5 cabinets d'architectes retenus préalablement.

Une Commission Technique à laquelle siège la Commune procédera à l'examen des projets. Cette Commission se réunira début décembre, à la Région.

Mi-décembre, un jury d'élus se réunira pour décider du lauréat ; la Commune y sera alors représentée par Mme Mauricette DROUOT, Ajointe au Maire, déléguée à l'Éducation, aux Affaires Scolaires, au Collège, au Lycée.

Il s'agit d'étapes décisives qui viennent d'être franchies dans la concrétisation de ce projet.

JEUNESSE

Sport été, Nocturnes 13-190, centres aérés, fête des écoles... chaque année une multitude d'activités animent l'été.



JEUNESSE



LA COMMUNE OEUVRE



La participation des enfants aux commémorations du 11 novembre permet de perpétuer la mémoire de ceux qui sont morts pour la France



Fête de fin d'année de la Halte garderie sous le thème de la Fête Foraine.

POUR DIVERTIR NOS ENFANTS

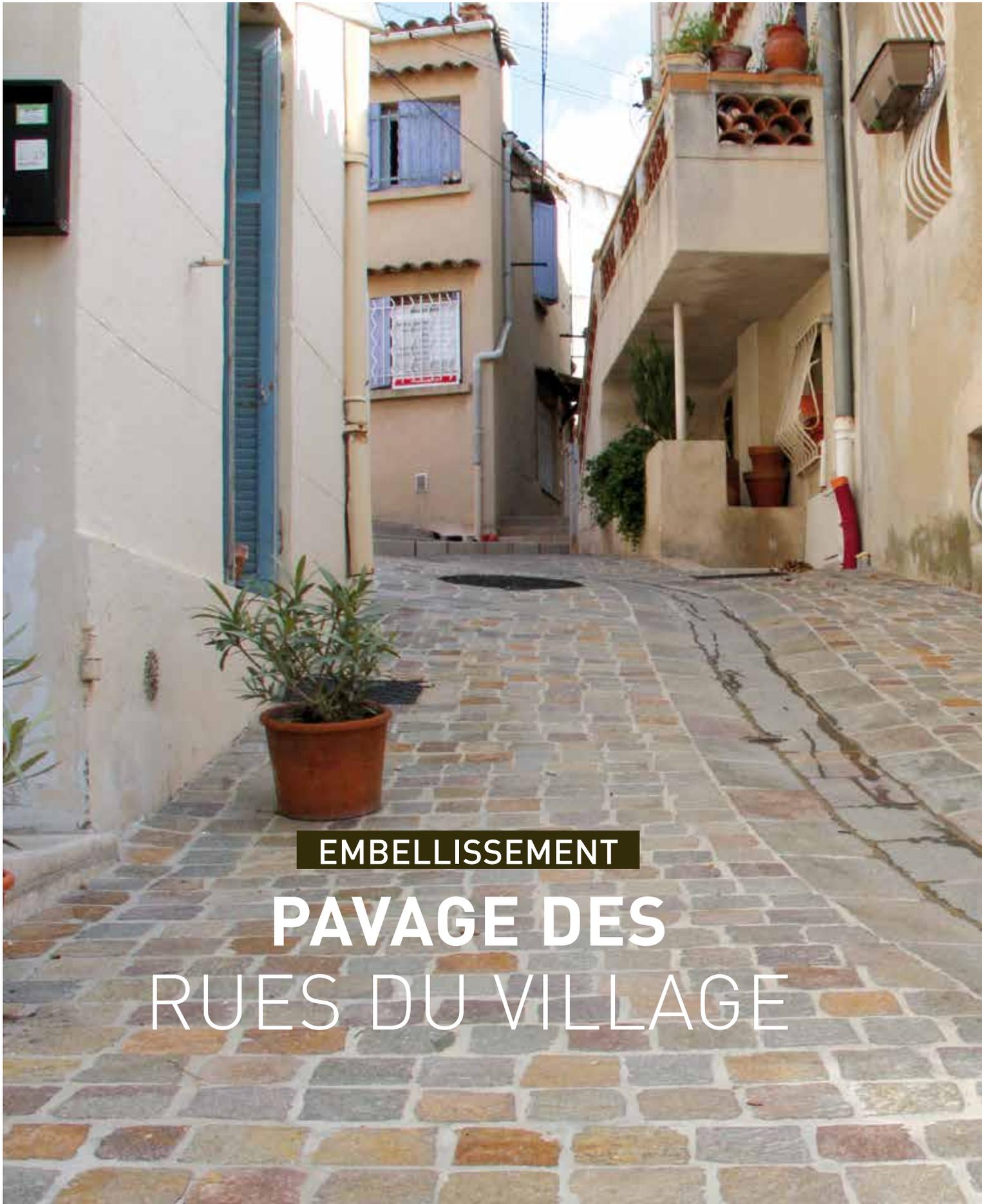


La Fête des écoles toujours un grand moment de partage entre les enfants, les parents et les enseignants.



L'enfant Citoyen : chaque année le Maire reçoit avec plaisir les enfants des classes de CM2.

TRAVAUX



EMBELLISSEMENT

PAVAGE DES RUES DU VILLAGE



Dans le cadre de la politique d'embellissement du village, la Commune et la Communauté Urbaine ont engagé, sur certaines rues, des travaux de pavage portant sur les revêtements de surface avec des interventions ponctuelles sur les réseaux existants et les structures en place.

Le programme de travaux permet de renouveler les canalisations d'adduction d'eau potable et d'assainissement ; de restaurer les rues de la partie haute du village, en conservant le caractère provençal du site, et ce, à l'image de l'opération précédente pour la partie basse du village et de réaliser le génie civil pour la mise en discrétion des réseaux électriques et téléphoniques.

Le coût prévisionnel global de cette opération s'élève à 2.500.000 € TTC, la part communale étant de 380.000 € TTC.

Le délai prévisionnel de réalisation des travaux de l'ensemble des rues est d'environ 15 mois avec des phasages par zones.

Cette opération se déroulera en 2 interventions séparées :

- dans un premier temps, le renouvellement des réseaux d'eau potable et assainissement. Ces travaux s'étaleront jusqu'en décembre 2014 ;
- dans un second temps, les travaux de requalification de voirie. Ces travaux se dérouleront jusqu'en juillet 2015.

• Les travaux réalisés dans le secteur du Vieux Bassin s'inscrivent dans la première phase du marché de travaux ; ils se sont déroulés d'avril à octobre 2014 et ont concerné la réfection des emmarchements de la rue de la Treille, de la Montée des Etoiles, de la rue de la Lune, et du parking du Vieux Bassin en pavés porphyre et revêtement bitumineux pour la voie de circulation.

Dans cette même phase, le renouvellement des canalisations a été réalisé rue Jean Bordet, Impasse du Centre, rue Bel Air et sur la partie haute de la rue Tramontane.

• Actuellement en cours, le renouvellement des canalisations se terminera par la rue des Michels et sa place, l'Impasse du Mûrier, la rue du Pilon avec la place Canezza et la montée J.B. Tiran.

RÉAMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DU COURS DU 11 NOVEMBRE

Afin de pouvoir procéder au réaménagement de l'entrée du Cours du 11 novembre, la Communauté Urbaine a décidé du départ de la station service, qui occupait cet espace public dans le cadre d'une convention précaire et révocable. Une fois les lieux évacués par l'exploitant et face au risque manifeste que représentait cette installation sensible, la Commune, au titre des pouvoirs de police du Maire, a décidé de procéder à la mise en sécurité des anciennes cuves.

C'est donc chose faite depuis le 10 novembre dernier : une société agréée par les Services Préfectoraux (DREAL), compétents en la matière, est intervenue sur le site, qui ne représente désormais plus aucun danger.

Prochaine étape : réaménager l'espace, avec notamment un projet de création d'un giratoire au pied de la montée des Frères Olivier, afin d'éviter aux bus de s'engager à l'intérieur du Village. Un double objectif : sécurité et tranquillité publique.



Mise en sécurité des cuves de l'ancienne station service.



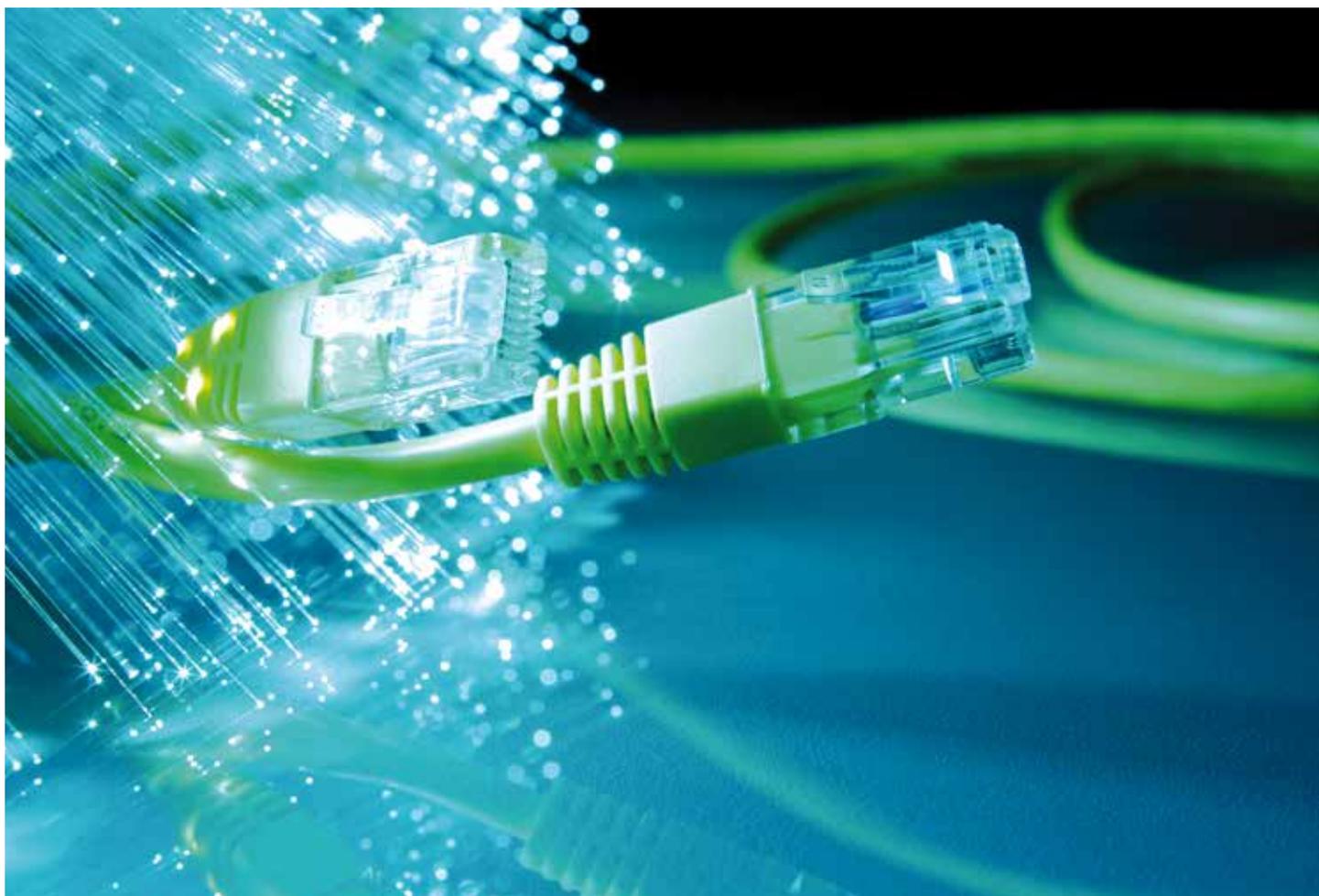
Comme chaque année, la Commune a pris l'initiative de réunir, le 13 novembre dernier, l'ensemble des intervenants (Services Municipaux, Communauté Urbaine, Conseil Général, Police Nationale et Pompiers) en prévision des actions à mener en cas d'épisode neigeux



TRAVAUX



Travaux de voirie avenue du Général De Gaulle. Quand cela est possible la Commune fait réaliser les travaux de nuit afin de limiter les nuisances au niveau de la circulation.



TECHNOLOGIE

LA FIBRE OPTIQUE BIENTÔT À ALLAUCH

Vous êtes nombreux à vous interroger au sujet de la fibre optique à Allauch ! Pourquoi la fibre optique ? Une fibre optique est un fil de verre très fin, qui a la capacité de transporter de très grandes quantités de données à la vitesse de la lumière. Elle offre un débit au moins dix fois supérieur à celui de l'ADSL. Ce qui permet, notamment, un accès à la télévision Haute Définition, le téléchargement de fichiers très rapidement. Il convient de préciser que la création de ce réseau n'est pas une compétence de la Commune.

Toutefois, la Municipalité met tout en oeuvre pour permettre la mise en place de la fibre optique sur son territoire. Elle a donc cédé une parcelle à la société SFR par délibération n°2014/134 afin d'y implanter le local N.R.O. (Noeud de Raccordement Optique).

En 2014, la société SFR a lancé toutes les études sur la commune afin qu'en 2015, les travaux commencent. Nous pouvons espérer le raccordement fin 2015 des premiers foyers allaudiens.

Au minimum, deux opérateurs proposeront des abonnements fibre optique : SFR/ NUMERICABLE et Orange.

La ville d'Allauch sera la troisième ville de Marseille Provence Métropole à en bénéficier après Marseille et Marignane.

PROXIMITÉ



QUARTIER

DES RÉFÉRENTS À VOTRE ÉCOUTE

La Municipalité est attachée au lien de proximité qui peut exister avec les administrés. Les quartiers de la commune sont nombreux et nécessitent que chacun d'entre-vous puisse avoir un interlocuteur privilégié. Pour concrétiser cette volonté, des référents de quartier ont été désignés. Ils sont un relais entre vous et la ville d'Allauch. N'hésitez pas à les contacter ou à les rencontrer.

1. Le Village : Myriam MALLIA
2. Le Logis-Neuf : Janine MARY
3. La Pounche : Danielle SERISOLA
4. Fontvieille : Martine CHAIX
5. Pié d'Autry : Maurice ATTIAS
et Patrice DAUDÉ
6. Pichauris : Claudette REYMOND
7. Enco-de-Botte et les Embus :
Isabelle LEVY
8. Les Bellons : Vivianne GRIMALDI

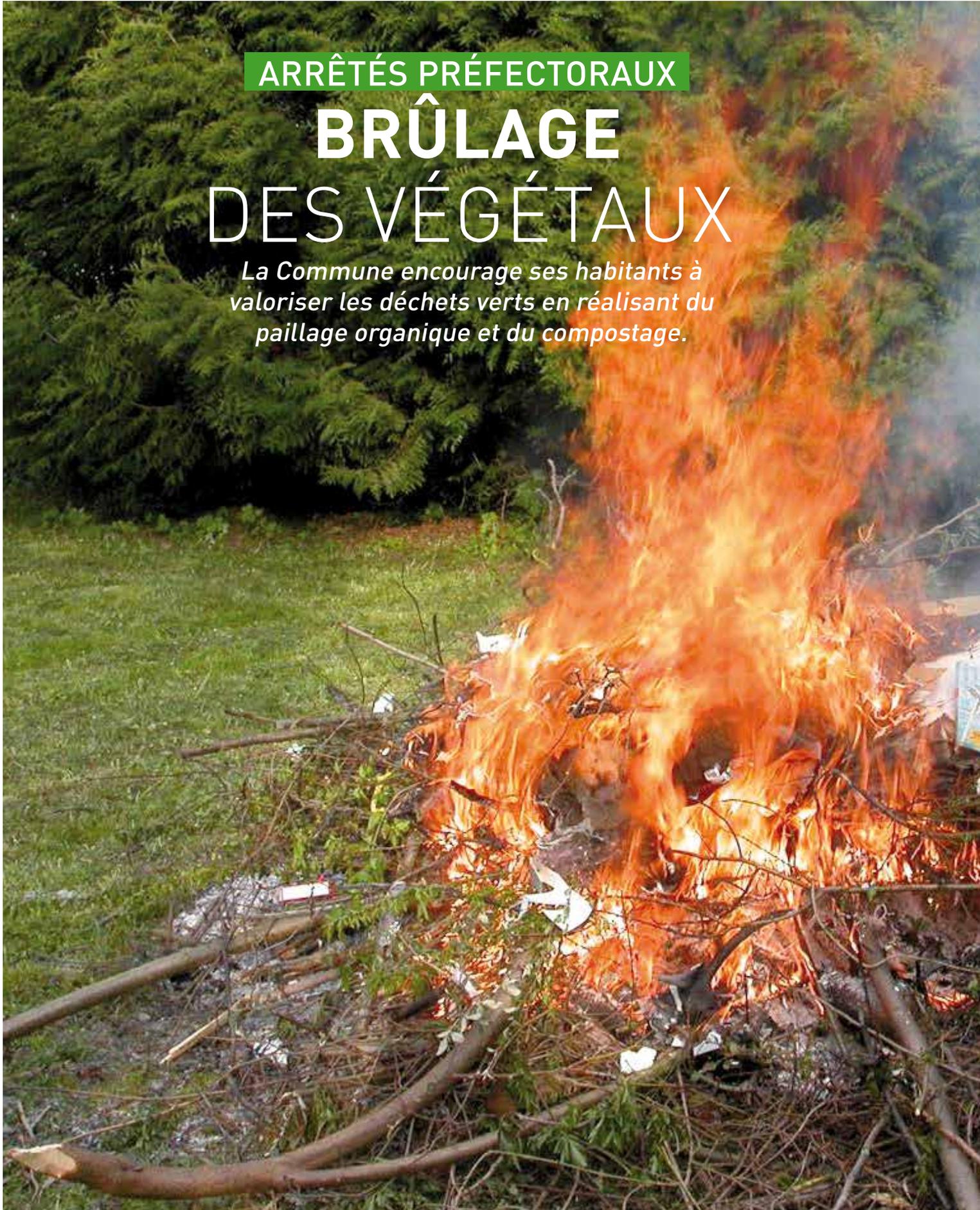
Renseignements :

Bureau des Elus
Rue des Moulins
Tél. : 04 91 10 48 31

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

La Commune encourage ses habitants à valoriser les déchets verts en réalisant du paillage organique et du compostage.





Suite aux Arrêtés Préfectoraux n°2013343-0007 du 9 décembre 2013 et n°2013354-0004 du 20 décembre 2013, les dispositions réglementant l'emploi du feu et le brûlage des végétaux ont évolué afin de réduire les émissions de substances polluantes.

Toutefois, la Commune encourage ses habitants à valoriser les déchets verts en réalisant du paillage organique et du compostage. Bien entendu, la déchetterie de Château Gombert est à la disposition des Allaudiens.

Coordonnées de la déchetterie :

222, boulevard Albert Einstein

Tél. 04 91 61 39 17

**Ouverture : Lundi au samedi de 7h à 18h45,
Dimanche 7h à 11h45**

Rappel de l'Arrêté Préfectoral

Il est distingué 5 catégories de végétaux :

- Les déchets verts ménagers, issus des tontes de gazon, les feuilles, les aiguilles mortes, les tailles d'arbres et d'arbustes. Ils proviennent notamment de l'entretien des espaces verts privés et des jardins des particuliers.

- Les produits végétaux issus de la gestion forestière (rémanents de coupes forestières, traitement après tempête, végétaux infectés) ou des travaux de prévention des incendies et notamment des Obligations Légales de Débroussaillage dans les espaces exposés aux risques incendies. Les espaces exposés aux feux de forêt ont été définis par Arrêté Préfectoral (2013343-0007 du 9/12/2013). Ils concernent :

Tous les terrains en nature de bois, maquis, forêt constituant des espaces naturels homogènes et contigus ... ,

Tous les terrains situés dans une bande de 200 m au-delà de ces espaces naturels,

Tous les terrains situés dans un espace naturel supérieur à 4 ha.

- Les déchets verts issus de l'exploitation agricole : résidus de culture, résidus de taille, restes d'arbres suite à leur arrachage notamment dans le cas d'un renouvellement de verger, de haie ou de vignoble ;

- Les déchets verts liés à une obligation par brûlage au titre de la protection contre les organismes nuisibles ;

- La végétation sur pieds que les exploitants agricoles et les éleveurs brûlent dans le cadre de l'élimination de la broussaille et de la valorisation par le feu des terres agricoles et pastorales.

Dans un souci de sécurité des biens et des personnes, le Centre de Secours d'Allauch ainsi que l'Office National des Forêts ont souhaité qu'une réglementation plus restrictive pour la Commune d'Allauch soit encadrée par un Arrêté Municipal.

Deux points sont concernés :

- 1.** Tous les brûlages sont interdits durant les mois de juin à septembre inclus
- 2.** Les brûlages autorisés dans le cadre de l'Arrêté Préfectoral devront avoir lieu entre 10 h et 12 h.

Il est rappelé que les brûlages sont sous l'entière responsabilité des propriétaires ou de leurs ayants-droit.

Service Protection des Collines

Chemin de Mimet

Le Logis-Neuf

Tél.: 04.91.05.76.17

Fax : 04.91.05.05.28



Exploitation de Pierre TESTA :
une activité agricole au service
de l'environnement.

RAPPEL DES PRINCIPALES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES PRESCRITES PAR LES SERVICES DE LA PRÉFECTURE :

Article 8 : Le brûlage des déchets verts ménagers est interdit sur l'ensemble du Département des Bouches du Rhône quelle que soit la période de l'année.

Article 9 : Le brûlage des produits végétaux issus de la gestion forestière, des obligations de destruction par brûlage au titre de la protection contre les organismes nuisibles ainsi que le brûlage des déchets verts issus de l'exploitation agricole et le brûlage de végétaux sur pieds sont interdits sur l'ensemble du Département des Bouches-du-Rhône dans l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Lors d'un épisode de pollution atmosphérique
- Par vent moyen supérieur à 30 km/h
- Hors de la plage horaire s'étendant de 10h à 15h30

Article 10 : Quand il est autorisé, le brûlage des déchets verts et autres produits végétaux coupés doit s'effectuer selon l'ensemble des modalités suivantes :

- Ne pas situer les foyers à l'aplomb des houppiers ;
- Ne procéder à l'emploi du feu qu'au centre d'une zone exempte de broussailles sur une distance de 25 mètres autour du foyer et exempte de végétations sur une largeur de 5 mètres minimum, sans que plusieurs foyers soient allumés en même temps ;
- Le tas de végétaux coupés à incinérer ne devra pas dépasser 3 mètres de diamètre ni 1 mètre de hauteur ;
- Le foyer sera surveillé en permanence par des personnes capables d'en assurer le contrôle et l'extinction ;
- Après combustion, les cendres et résidus devront être totalement éteints par noyage du foyer ;
- Avant de quitter les lieux, l'extinction complète du foyer devra être vérifiée.



Service Protection des Collines, membres du CCFF, Sapeurs Pompiers... d'importants moyens pour préserver nos collines.

EXPOSITION

MARCEL PAGNOL DE RETOUR À ALLAUCH

Né à Aubagne, comme chacun sait, ayant grandi et étudié à Marseille, pour ensuite s'installer durablement à Paris, Marcel PAGNOL est venu et revenu à Allauch toute sa vie.

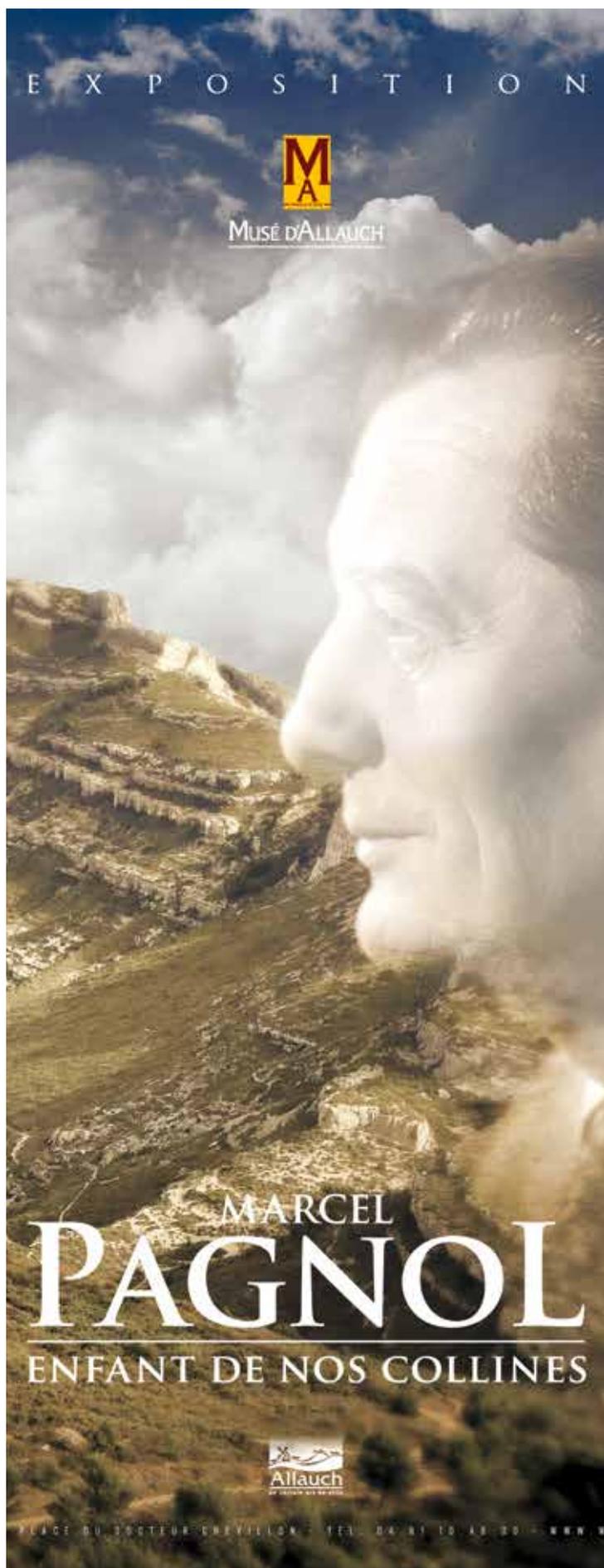
L'exposition « Marcel PAGNOL, enfant de nos collines » a été inaugurée en septembre 2014. Roland POVINELLI, Maire d'Allauch, a souhaité que le Musée d'Allauch, ouvert en 2002, crée une exposition en hommage au grand homme que fut Marcel PAGNOL, au travers des liens affectifs et artistiques noués avec cette terre d'inspiration qu'a été pour lui le territoire allaudien. La municipalité avait déjà voulu mettre à l'honneur en 1975 ce grand ami disparu en donnant son nom à une avenue de la ville. L'exposition « Marcel PAGNOL, enfant de nos collines », qui prolonge cette démarche, a été en grande partie rendue possible grâce au concours et aux prêts de collectionneurs allaudiens dont Monsieur Honoré GUIEN et tout particulièrement Monsieur Jean-Baptiste LUPPI, grand collectionneur et biographe de Marcel Pagnol.

Né à Aubagne, comme chacun sait, ayant grandi et étudié à Marseille, pour ensuite s'installer durablement à Paris, Marcel PAGNOL est venu et revenu à Allauch toute sa vie.

S'il n'y a jamais habité, il en a été un des plus gros propriétaires en acquérant ici des dizaines d'hectares de collines dans la perspective claire de divers projets. Mais, ces espaces de garrigue au caractère fort représentaient pour lui bien plus qu'un placement foncier spéculatif.

C'est bien naturellement que, près de 120 ans après sa naissance et 40 ans après sa disparition, le Musée d'Allauch devient le lieu de mémoire et de reconnaissance du destin partagé entre cet auteur, ce territoire et certains Allaudiens qui, à divers titres, ont eu la chance ou le privilège de le rencontrer. Ainsi, l'intrication entre ces faits et lieux et l'œuvre de l'artiste pourra être mieux comprise et partagée par les visiteurs qui pourront ainsi découvrir et apprécier la beauté de ces collines si chères à son cœur et dont il disait « c'est l'endroit du monde que j'aime le mieux »

L'exposition « Marcel PAGNOL, enfant de nos collines » se déploie dans deux espaces aux ambiances différentes :



Le premier est entièrement consacré aux sites qui ont touché intimement Marcel PAGNOL.

En effet, l'essentiel des lieux empreints de son souvenir est bel et bien situé sur le territoire communal d'Allauch : Taoumé, Escaouprès, Tête Rouge, Tête Ronde, Bellons, Passe-Temps, Baume Sourne, Plantier, Grosibou, Précatori, Aubignane... Tous ces toponymes chantent la légende de l'auteur connu de tous, bien méridional et si universel à la fois.

Plus d'un siècle après la visite du « Petit Marcel », ces espaces sont restés quasiment inchangés.

Depuis les tournages de « Angèle » et « Regain », films tirés d'œuvres de Jean GIONO ; jusqu'à l'adaptation d'Alphonse DAUDET avec « Trois Lettres de Mon Moulin » jusqu'à « Manon des Sources » puis sa version littéraire « L'Eau des Collines », sans oublier l'incontournable série des « Souvenirs d'Enfance »... autant d'œuvres qui ont pris corps ou âme par cet indiscutable ancrage local.

Le second espace, quant à lui, est consacré à une œuvre singulière : un scénario auquel Marcel PAGNOL a travaillé pendant plusieurs décennies. Ainsi, 80 ans après ses premières ébauches, nous plongeons au cœur d'un projet de film, inédit et particulièrement fou, qui devait s'intituler « Le Premier Amour », sorte de conte paléo-fictif, se déroulant pendant la Préhistoire, qu'il souhaitait réaliser ici, au cœur de « son désert parfumé », et plus précisément dans la Baume Sourne. Il s'agit là de la plus ambitieuse et de la moins convenue de ses productions.

Un audiovisuel vient également mettre en perspective la vie, l'œuvre, les rapports de Marcel PAGNOL avec le territoire allaudien.

Depuis son ouverture fin septembre, l'exposition « Marcel PAGNOL, enfant de nos collines » a rencontré un franc succès et reçu plus de 2000 visiteurs en quelques semaines.

Musée d'Allauch

Place du Docteur Chevillon – 13190 Allauch

Tél. : 04 91 10 49 00

<http://musee.allauch.com>

e-mail : musee@allauch.com

Ouvert du mardi au dimanche sauf jours fériés - de 9h à 12h et de 14h à 18h

ENTRÉE LIBRE

TRADITIONS

UNIVERSITÉ POPULAIRE PROVENÇALE D'ALLAUCH

Allauch, haut lieu de la culture provençale avec ses traditions de Noël, descente des bergers, messe de minuit avec chants en langue provençale et pastrage...voit son caractère provençal renforcé par la création de la première Université Populaire Provençale.

Pour permettre à chacun de s'enrichir de la culture provençale, soutenus par la Mairie d'Allauch, des responsables associatifs provençaux de la Coordination Générale Parlaren, de la Fédération des associations Parlaren des Bouches-du-Rhône et de Parlaren Allauch sont à l'origine de la création de cette structure.

C'était une nécessité pour les allaudiens mais aussi pour les autres habitants des Bouches-du-Rhône car la Culture Provençale ne reçoit pas beaucoup de soutien des institutionnels parisiens. L'Histoire de Provence, comme la littérature de langue provençale, ne sont pratiquement pas enseignées par l'Éducation Nationale.

Les troubadours du Moyen Age mais aussi BELLAUD de la BELLAUDIÈRE à la Renaissance ou plus près de nous Victor GELU, Frédéric MISTRAL, D'ARBAUD, Max-Philippe DELAVOUE, Jean-Pierre TENNEVIN... sont complètement occultés malgré la présence parmi eux d'un Prix Nobel, Frédéric MISTRAL.

Université Populaire Provençale d'Allauch



Hélène Échinard
agregée d'Histoire

Pierre Échinard
docteur en Histoire, directeur de la revue Marseille

Marseille
au 1^{er} tiers du XIXe siècle
vu par la mémorialiste Julie Pellizzone

Samedi 22 Novembre
15h00 salle Robert Ollive
Logis-Neuf (parking) - 893, Avenue Salvador Allende

ENTRÉE GRATUITE
Renseignements 07 86 64 67 90
(Coordination Générale Parlaren-Fédération Parlaren BdR)



L'Université Populaire Provençale, unique dans son genre dans la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur, accueillera aussi, en partenariat avec la Mairie d'Allauch, les meilleurs spécialistes, chercheurs, universitaires... de l'Histoire de Provence et de la littérature en langue provençale.

Afin d'offrir à tous la Culture Provençale, l'Université Populaire Provençale est gratuite et toutes les séances se feront en langue française et non pas en langue provençale. Le rythme est d'une conférence par mois : un spécialiste présente le fruit de son travail pendant une heure et dialogue ensuite avec le public.

Séance inaugurale «Marseille au 1^{er} tiers du XIX^e siècle, vue par la mémorialiste Julie Pellizzone»:

La séance inaugurale se tiendra le samedi 22 Novembre à 15h, à l'Espace Robert Ollive, 893 avenue Salvador Allende (Logis-Neuf) Allauch. Elle présentera un éclat particulier avec deux conférenciers de choix Hélène et Pierre ECHINARD :

Hélène ECHINARD, agrégée d'histoire est l'historienne des femmes. Membre d'un groupe de recherche de la MMSH d'Aix-en-Provence, elle est l'auteur de nombreux ouvrages souvent primés dont le «Dictionnaire des Marseillaises».

Pierre ECHINARD, Docteur en Histoire, grand spécialiste de l'Histoire de Marseille au XIX^e siècle : vie quotidienne, intellectuelle, politique, artistique... Il est le Directeur de l'importante revue «Marseille». Auteur de près de 40 ouvrages dont «Marseille au quotidien-chroniques du XIX^e siècle», il a participé à de nombreuses émissions de radio ou de télévision.

Après la séance inaugurale du samedi 22 novembre, l'Université Populaire Provençale vous donnera rendez-vous les samedis 6 décembre 2014 et 7 février 2015...

Pour tous renseignements :
Odile DELMAS, secrétaire organisatrice
de l'Université Populaire Provençale au
07 86 64 67 90.

PROGRAMME

LES SENTIERS DE LA CONNAISSANCE

«Les Sentiers de la Connaissance» reviennent avec une nouvelle programmation. Ce projet ambitieux, qui a vu le jour en 2005, d'après une idée originale du Professeur ROUBERTOUX, chercheur à Aix-Marseille Université et à l'INSERM, spécialiste en Génétique et Neurosciences soutenu par Monsieur le Maire.

Ces rendez-vous scientifiques, qui vous attendent une fois par mois à l'Espace François Mitterrand, ont pour objet d'aborder des sujets complexes en les rendant accessibles au plus grand nombre sans qu'ils soient traités de manière simpliste.

Le talent de conférenciers de renom fait la différence. Le plus de ces conférences : après une heure d'exposé, un échange s'établit avec le public grâce à des questions souvent pertinentes. N'hésitez pas à les découvrir, d'autant que cette programmation est entièrement gratuite.

JEUDI 8 JANVIER 2015

Par Jean-Pierre BAUX, (Ancien Directeur du département du Film Scientifique du Muséum d'Histoire Naturelle, Paris)

A propos des grottes ornées de la Préhistoire : questions sans réponses !

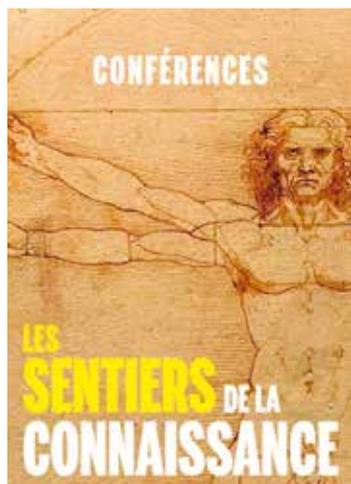
Pour nous, comme pour les hommes de la Préhistoire, les grottes ornées recèleraient-elles aussi ce qu'il est possible de voir et ce qui est caché ? Au-delà du choc des images peintes, gravées ou sculptées, la perspicacité des chercheurs semble être la seule clé permettant d'aborder les activités rituelles dont elles sont la trace... Nombreux extraits de films.

JEUDI 12 FÉVRIER 2015

Par Jean-Christophe ROUX, (Aix-Marseille Université et INSERM)

Le développement du cerveau

Comment se forme notre cerveau, depuis la conception jusqu'à la naissance et après ? Comment émergent les différentes sensibilités ? A l'étude, cet organe très hétérogène se révèle à la fois programmé dans sa structure et d'une grande plasticité.



JEUDI 5 MARS 2015

Par Isabelle RÉGNER, (Aix-Marseille Université et CNRS)

Les filles sont-elles nulles en Maths ?

La polémique autour de l'enseignement de l'égalité filles- garçons à l'École et de ce qui a été appelé la « théorie du genre » est toujours d'actualité. Nous aborderons ce sujet sous l'angle des différences filles / garçons en mathématiques. Ces différences existent-elles ? Quelle distinction entre les termes « sexe biologique » et « genre » ? Les stéréotypes de genre : de quoi parle t-on ? Peuvent-ils jouer un rôle dans les performances en maths des filles et des garçons ?

JEUDI 9 AVRIL 2015

Par Pierre ROUBERTOUX, Professeur des Universités (Aix-Marseille Université et INSERM)

Biologie moléculaire du rêve, chimie de l'odeur de sainteté et autres histoires édifiantes

Des phénomènes que nous jugeons extraordinaires s'avèrent susceptibles d'explications rationnelles. Le rêve, considéré comme prémonitoire ou révélateur de notre personnalité cachée semble se ramener à des mécanismes physiologiques identifiables. L'odeur de violette qu'exhalent les cadavres d'ascètes pourrait être le résultat de simples réactions chimiques. Les odeurs jouent un rôle majeur dans l'attachement et pourquoi pas dans l'émergence des passions. Une leçon de rationalité.

Conférences à 19h
Espace François Mitterrand

Entrée libre

Renseignements :

Maison du Tourisme Louis Ardissonne

Tél. 04.91.10.49.20



Randonnée théâtrale «Le Schpountz» par la compagnie «Dans la Cour des Grands»



Cyrano de Bergerac, interprété par Art Images Cie à l'occasion des Estivales d'Allauch



Les Estivales : Sérénade sous les étoiles, par l'Orchestre Régional d'Avignon Provence

& TRADITION



Séance de dédicaces de Jean CONTRUCCI



Toutes les cultures ont leur place à Allauch

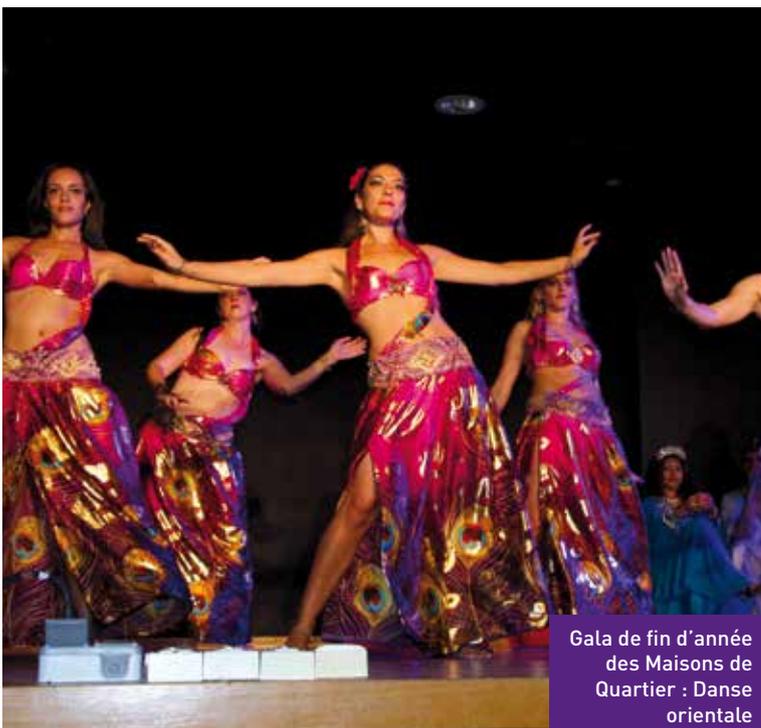


80 violoncelles de Vivaldi pour un voyage au Brésil lors de la 33^{ème} édition de la Fête de la Musique.

TOUTES LES CULTURES ET LES



Abrivado dans les
rues du Logis-Neuf
pour La Saint-
Laurent



Gala de fin d'année
des Maisons de
Quartier : Danse
orientale



«Si Allauch
m'était contée»,
un spectacle de
Jacques DURBEC

TRADITIONS ONT LEUR PLACE À ALLAUCH



«Cirque Pouce» pour les Scènes d'Allauch



«Lâcher prise» une nouvelle création de Jean-Charles GIL interprétée par Emma GUSTAFSSON



La grande Cavalcade de la Saint-Jean organisée par la Ville d'Allauch

TRIBUNE D'EXPRESSION

DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, l'un des articles prévoit qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers municipaux, notamment ceux n'appartenant pas à la majorité. L'objectif de cette tribune libre est de respecter la loi, le règlement intérieur du Conseil Municipal ayant défini les modalités d'application.

Baisse des impôts locaux : nous avons tenu nos engagements

Le temps de la campagne électorale est terminé et le groupe majoritaire a de nouveau la responsabilité de la gestion de notre Commune. L'un des engagements forts de l'équipe « Allauch d'Abord » était de poursuivre la baisse des impôts. Comme promis et dès le premier budget de cette mandature, une nouvelle baisse de 1% a été votée.

Cette baisse, rendue possible grâce à la saine gestion de nos finances, est intervenue dans un contexte pourtant difficile : diminution des dotations de l'État, augmentation de près de 107% de la part « Communauté Urbaine » de la taxe foncière et de plus de 8% pour la taxe d'habitation... Nous avons donc d'autant plus de mérite à baisser les impôts.

Mais cette baisse des impôts ne signifie pas l'abandon de notre qualité de vie. Des projets importants sont d'ailleurs en cours, comme la construction de l'école des

Gonagues (Programme Aménagement d'Ensemble des Gonagues) dont le financement se fait en grande partie par le promoteur.

En tout état de cause, la majorité Allauch d'Abord, comme elle s'est engagée durant la campagne électorale, respectera ses engagements en matière de fiscalité, tout en préservant ce qui fait le charme de notre commune : son environnement, sa sécurité, ses loisirs, ses services publics, ses fêtes, ses traditions...

Certains oiseaux de mauvais augures diront que ce n'est pas suffisant. Mais comme le dit le célèbre adage « Les chiens aboient et la caravane passe »...

Ainsi, nous ferons tout pour que demain, malgré la Métropole, nous puissions continuer à baisser les impôts et maintenir notre cadre de vie. Nous nous sommes battus contre la Métropole hier, et demain, nous continuerons.

Allauch d'abord

Premier groupe d'opposition au conseil municipal socialiste, nous avons déjà infléchi la politique de gestion communale. Notre pression a imposé une légère baisse des taux locaux d'imposition. Nous demanderons bien plus à l'avenir, malgré le désengagement du gouvernement socialiste qui réduit nos dotations de fonctionnement. Nous siégeons à la Commission d'Appel d'Offres et nous sommes aussi présents à la commission de l'urbanisme. Au CCAS notre élue demande une transparence totale et la création d'une commission de contrôle comprenant toutes

les tendances politiques.

Seul groupe d'opposition à avoir un élu à MPM, nous nous opposerons au nom du FN à la Métropole gigantesque imposée par le gouvernement socialiste qui prétend nous délester de toutes nos prérogatives locales.

Notre permanence d'élus FN (sur R.V) au 16 montée Cassien. Tél. 07 71 08 09 68 - J.GONZALEZ

**Allauch fait front
rassemblement bleu marine**

Une opposition constructive pour les 6 années à venir

Nous tenions à vous remercier, avec Lionel DE CALA, pour la confiance que vous nous avez témoignée, lors des élections municipales du mois de mars 2014, qui nous permet, en tant qu'élus de l'opposition, de participer au plus près possible à la conduite de la gestion municipale. En matière de finances, de sécurité, de cadre de vie, de

logement, de transports... nous poursuivrons notre travail pour les six années à venir dans le cadre d'une opposition constructive au nom de l'amour que nous portons tous à Allauch.

Vous pouvez nous contacter : monique.robineau@hotmail.com

Ensemble pour Allauch

PROMESSES TENUES : La majorité en place s'est portée garante de la maîtrise de nos impôts, nous n'avons pas été déçus. Nous avons reçus nos avis d'imposition (TFonc/Hab) et la note est toujours aussi salée.

LA METROPOLE ? Aucun des maires en place à l'époque n'ont pu s'entendre pour éviter qu'une loi vienne l'imposer.

Nous comptons sur notre parlementaire pour la retarder, mais là encore, c'est raté puisque le maire a perdu son poste de « Sénateur ». Pour maigre consolation, le Sénat ne va pas trop lui manquer, vu son taux d'absentéisme.

Allauch le Renouveau

Elections municipales d'Allauch : la liste « Allauch le Renouveau » déboutée par le Tribunal Administratif

Lors des élections municipales des 23 et 30 mars 2014, les résultats ont été les suivants:

	1 ^{er} Tour	2 nd Tour
ALLAUCH D'ABORD	5 567 voix : 48,29 %	6 466 voix : 55,06 %
ALLAUCH FAIT FRONT	1 884 voix : 16,34%	2 293 voix : 19,52%
ENSEMBLE POUR ALLAUCH	1 690 voix : 14,65 %	1 570 voix : 13,37 %
ALLAUCH LE RENOUVEAU	1 404 voix : 12,17 %	1 413 voix : 12,03 %
ENFIN LA GAUCHE A ALLAUCH	764 voix : 6,62 %	
UN AVENIR ENSEMBLE	219 voix : 1,89 %	
TOTAL INSCRITS : 17 142		

Avec **5 053** voix d'avance sur la liste « Allauch le Renouveau » conduite par Madame COHEN - DESBLANCS, la liste « Allauch d'Abord » est sortie largement victorieuse de ces élections.

Un tel score, compte tenu du taux de participation élevé (71,07%), est très important et ne laissait de place ni au doute, ni à la contestation.

Pourtant, alors que les listes arrivées en deuxième et troisième positions n'ont jamais contesté les résultats de l'élection, Madame COHEN-DESBLANCS a cru bon de contester votre choix démocratique et en demander l'annulation. Elle arguait en effet d'irrégularités durant les opérations de vote (oubli d'une signature ou d'une date sur un procès-verbal par exemple) et d'une prétendue violation des règles établies en matière de campagne électorale.

Fort logiquement, ne se basant que sur la règle de droit et le bon sens, **le Tribunal Administratif de Marseille, par son jugement rendu le 14 octobre,**

a rejeté les uns après les autres tous les arguments avancés par Madame COHEN-DESBLANCS, jugeant que d'aucune manière le scrutin n'avait été entaché d'irrégularités pouvant en altérer sa sincérité.

La Commune se réjouit, au nom des présidents de bureaux, assesseurs, délégués ou secrétaires présents lors des deux tours, des représentants de chaque liste (y compris ceux de la liste de Madame COHEN-DESBLANCS qui avaient approuvé, de par leurs signatures, tous les procès-verbaux des opérations électorales), que la justice ait confirmé leur probité (remise en question par la requérante) et la confiance une nouvelle fois renouvelée à l'occasion de ce scrutin municipal à l'équipe municipale.

Alors, soyez rassurés ! Au-delà des dépenses supplémentaires qu'aurait représentées pour la Commune une nouvelle élection, vous ne serez pas obligés de vous rendre aux urnes dans les semaines qui viennent.

PORTRAIT

RÉCOMPENSE

LE SAVOIR FAIRE DE GEORGES TESTA





«Le Moulin Bleu»
haut lieu de la
gourmandise
allaudienne

En début d'année, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) présentait au public l'édition 2014 des Routes Gourmandes et des Métiers d'Art.

André BENDANO, Président de la CMA 13, a remis la médaille de la reconnaissance artisanale à six artisans méritants, également participants à la Route gourmande.

Parmi eux Georges TESTA, du Moulin Bleu à Allauch, maître artisan, qui se voit ainsi récompensé pour l'engagement dont il fait preuve dans sa profession.

Aide à la formation des jeunes apprentis, pratique d'un savoir-faire original et de qualité ; la médaille de bronze de la reconnaissance artisanale est venue gratifier cet artisan d'exception !

Dans la famille EYMERY, on fabrique les «suce-miel» depuis 1932. Un petit ruban de pâte de miel collé entre deux lamelles de papier que l'on réchauffe dans la main avant de déguster.

Au Moulin Bleu, confiserie artisanale depuis 5 générations, on élabore encore les sucreries à la main : chiques, nougat, navettes, «cassedents», calissons, suce miel, chocolat et confiseries de toutes sortes.

Des recettes inimitables, un savoir-faire ancestral et le goût d'antan : le Moulin Bleu vous accueille 7 jours sur 7 de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30. Fermeture hebdomadaire le lundi matin.

Au Moulin Bleu
7 cours du 11 novembre
13190 ALLAUCH
Tél. : 04 91 68 19 06
www.au-moulin-bleu.com



SPORT

UNE BELLE PERFORMANCE POUR ALLAUCH GYM PASSION

La délégation, de 5 gymnastes du Club Allauch Gym Passion, sélectionnée pour représenter la France aux compétitions et manifestations du 53^{ème} Festival International Gymnique BLUME - GRAN CANARIA aux îles Canaries (Espagne), a terminé à la deuxième place.

Toutes nos félicitations pour la performance accomplie par ces jeunes gymnastes.

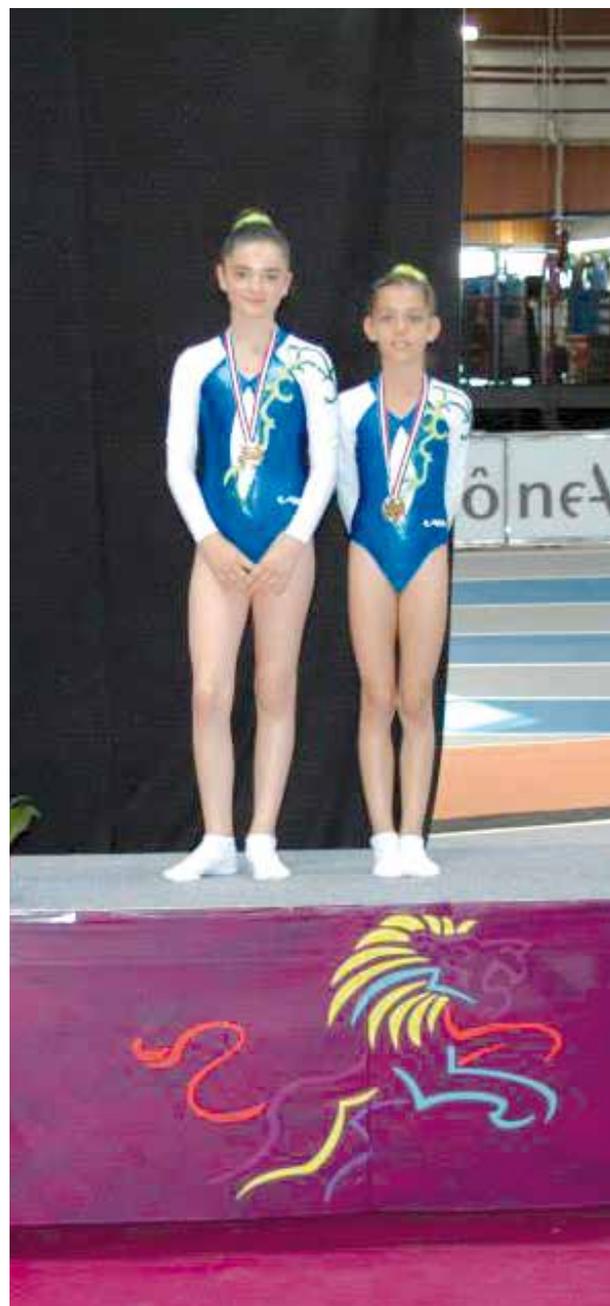
LE CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ALLAUDIENNE LABELLISÉ

Le club de Gymnastique Volontaire Allaudienne a obtenu le «label Qualité Club EPGV» récompensant un fonctionnement exemplaire, en matière d'organisation, de participation, et de démocratie dans les différents domaines de la vie associative. Toutes nos félicitations pour l'obtention de cette distinction.

UNE MÉDAILLE DE BRONZE EN TAEKWONDO

L'école de Taekwondo d'Allauch s'est rendue à Grenoble le 8 novembre 2014 pour participer à l'Open Rhône-Alpes. Cet Open réunissait tous les meilleurs combattants Français, les équipes de France, d'Espagne, de Belgique, de Suisse... Notre combattant Lupori Axel s'est très bien comporté, obtenant une médaille de bronze, l'ETKDA est fière de lui !

Il s'est incliné de justesse en demi-finale, contre l'Espagnol Champion d'Europe en Junior -63 kg après avoir passé 3 tours, un grand bravo à cette graine de champion.



TRAMPOLINE SYNCHRONISÉ

Championnat de France de Trampoline synchronisé : médaille de bronze pour CIGLIANO Giulia et DE SAINT MARTIN Éloïse du Club Génération Gymnique d'Allauch (Catégorie Fédéral Benjamin /minime mixte).

CARITATIF

FOCUS SUR... LE LIONS CLUB



Fondé en 1917 à Chicago par Melvin Jones, homme d'affaires américain, le Lions Club International est un club service implanté dans 208 pays ou territoires dans le monde.

C'est 1 400 000 de membres, 46 000 clubs, 660 millions d'euros collectés par an.

La fondation du Lions Club International a été reconnue 1^{ère} ONG mondiale.

Les Lions répondent aux besoins identifiés localement et mondialement.

Des centaines de projets sont soutenus : prévention de la cécité, aide aux jeunes, lutte contre le handicap, actions dans les pays en voie de développement, secours d'urgence pour les catastrophes naturelles...

Le Lions Club Allauch Sabline de Provence, créé en 2005, est un club mixte qui s'investit aussi bien au niveau international, qu'au niveau national, mais qui se veut aussi « partenaire dans la cité », au niveau local, en essayant de répondre au plus près aux attentes des enfants et adultes allaudiens en situation précaire.

JUMELAGE

COMITE JUMELAGE ALLAUCH KADIMA ZORAN

En 2013, les villes d'Allauch et de Kadima Zoran (en Israël) se sont jumelées. L'objectif de ce jumelage est de rapprocher deux villes et deux communautés.

Mais par delà cette intention, il est indispensable qu'il y ait une concrétisation de cette volonté. Un Comité de Jumelage a donc été créé et aujourd'hui, il doit vivre.

Une première réunion d'information du Comité du Jumelage Allauch/Kadima Zoran s'est déroulée le 21 octobre 2014.

Martine CHAIX, déléguée aux jumelages, a représenté Monsieur le Maire d'Allauch. Avi MIZRAHI, Président du Comité, en a profité pour présenter les membres du bureau.

Les premiers adhérents (déjà au nombre de soixante dix) ont pu découvrir le fonctionnement de ce Comité de Jumelage. L'association a débuté son activité par un échange de familles fin novembre/début décembre. Les membres du Comité de Jumelage ont participé à l'accueil des «jumeaux» israéliens avec enthousiasme.

Tous les Allaudiens qui souhaitent adhérer au Comité du Jumelage Allauch/Kadima Zoran peuvent se renseigner au 06 14 99 15 18.

UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE



25^{ème} Fête de la Bière organisée par le Comité de Jumelage Allauch/Vaterstetten



L'association Notre-Dame du Château organise chaque année une conférence sur l'observation du Mont-Canigou.

ET DIVERSIFIÉE POUR TOUS



Foire aux vins 2014, le rendez-vous des amateurs de bonnes bouteilles et produits du terroir. André BREMOND perpétue la tradition viticole à Allauch.



Nicole ARZELIER, la dynamique Présidente de l'Entraide qui anime les après-midi de nos aînés.



Les travaux de Valérie GHO exposés par l'Atelier des Caves du Logis-Neuf.

ASSOCIATIONS



CIGLIANO UGO, champion de France 2014 de Trampoline (catégorie Fédéral Benjamin) du club Génération Gymnique d'Allauch



Alan BOUATTOU, Champion du monde 2014 de trampoline synchronisé (catégorie des 15/16 ans) du Club Génération Gymnique d'Allauch avec son partenaire Julian CHARTIER du club de Vannes. Membre de l'équipe de France junior masculine, il a été également médaillé de bronze aux championnats d'Europe 2014 par équipe et médaillé de bronze en individuel au championnat de France (catégorie National Junior)



Les jeunes médaillés du Judo Club Allauch



Médaille de bronze pour l'Aquatic Club Allaudien en natation synchronisée

ASSOCIATIONS



Médaille de bronze pour Axel LUPORI, de l'école de Taekwondo d'Allauch (ETKDA) lors de l'Open Rhône-Alpes



Procession de la Fête de l'Octave de Notre-Dame du Château



Partie de pétanque pour les Seniors d'Allauch

ECONOMIE



Jacques BOURGNINAUD,
l'un des onze cofondateurs
et PDG de WYPLAY

PROJET INNOVANT

WYPLAY

UNE START-UP QUI RÉUSSIT

*Créée en 2006, Wyplay est aujourd'hui
l'un des leaders mondiaux dans son
domaine, les logiciels pour décodeurs
de TV numérique.*

Allauch est connue pour ses collines, son bien vivre, ses fêtes traditionnelles... elle l'est moins pour ses entreprises de pointe. Il convient de combler cette lacune en faisant connaissance de sociétés qui portent haut les couleurs d'Allauch au delà de nos frontières locales, départementales et parfois même nationales. Nous commençons donc par une start-up (une jeune entreprise à fort potentiel de croissance) installée à Allauch (avenue de Provence) fin 2006 et qui dans le domaine des logiciels pour les décodeurs de télévision numérique est quatrième mondiale.

Un projet innovant financé par des fonds d'investissement

Créée en Avril 2006 par 11 fondateurs tous issus du milieu de la Télévision, Wyplay mise sur la révolution de la télévision numérique, avec plusieurs intuitions de départ : que des fonctionnalités multimédia de plus en plus riches allaient entrer dans les décodeurs des opérateurs TV, qu'il fallait être un "généraliste" du middleware pour ces boxes et que les logiciels Open Source allaient devenir la norme dans les logiciels embarqués dans les décodeurs.

Pari réussi, 8 ans après et un financement de 30 millions d'euros par des fonds d'investissement, Wyplay lance l'offre « Frog », une véritable révolution. Ils rendent disponible le code source de leur logiciel à l'ensemble de leur communauté, qui compte à ce jour près de 75 partenaires de part le monde, pour décupler les possibilités d'innovation.

Un développement international et 4^{ème} fournisseur mondial

Un beau parcours pour Wyplay, cette start-up qui, partie de rien, a réussi à émerger dans un environnement très concurrentiel, dominé par des géants. La réussite de Wyplay aujourd'hui tient à sa volonté d'être toujours en avance sur son temps. Grâce à cet esprit novateur, Wyplay occupe la 4^{ème} place mondiale et possède un important potentiel de développement en Inde, Amérique Latine et en Asie Pacifique.

Le choix de s'installer à Allauch peut paraître curieux, dans une économie mondialisée où les coûts



L'entreprise en quelques chiffres

de production semblent moins élevés hors de France. Mais l'attractivité de la région (fraichement labellisé French Tech), les compétences des collaborateurs, les possibilités de crédit impôts recherche et une créativité et innovation au cœur de l'ADN de Wyplay expliquent pour partie ce choix. Dominique FERAL, co-fondateur et Directeur du Marketing nous le confirme : « *Le CIR (crédit impôt recherche) nous a apporté cette année trois millions d'euros, c'est significatif. Pour l'anecdote, on a monté une équipe de développement en Chine, pour profiter des bas salaires. On a eu jusqu'à 25 personnes, et quand on regarde le coût d'un ingénieur chinois, la gestion du turn-over, une productivité qui est peut-être moins bonne, on est arrivé à un coût de fonctionnement qui est équivalent voire plus élevé qu'ici, à Allauch* ».

10 millions

de décodeurs dans le monde.

12 M€

de chiffre d'affaires en 2013.

180 salariés

dont 160 au siège d'Allauch.

75%

de chiffre d'affaires à l'international et des clients de renom.





RENCONTRE AVEC LES CHEFS D'ENTREPRISE

Une rencontre a eu lieu le mercredi 5 novembre, entre la Municipalité et les chefs d'Entreprise de la zone d'activités de Fontvieille. L'assistance était nombreuse et les échanges fructueux.

Ce fut l'occasion d'annoncer la création d'un service municipal « Développement Économique » qui sera l'interlocuteur privilégié des entreprises et va permettre de faciliter les contacts et démarches auprès des services publics.

Ce service sera à leur disposition pour toutes les difficultés qu'elles pourraient rencontrer au quotidien (environnement de l'entreprise, sécurité...) et il pourra également lui être soumis tout problème relevant de leur activité.

Les dirigeants de ces sociétés qui ont répondu présent à cette invitation ont pu échanger avec les représentants de la municipalité ainsi qu'avec l' élu en charge du dossier. Une occasion de pérenniser l'attractivité de cette zone dynamique en termes d'emplois et respectueuse de l'environnement.

ENTREPRENDRE

DR CORALINE GILLY MÉDECIN GÉNÉRALISTE

(nouvelle installation)

Résidence Les Platanes 1 Bt B - La Pounche

Tél : 04 91 07 40 36

ALLAUCH SERRURERIE

(nouvelle création)

Tél : 06 95 23 60 56 / 06 52 12 91 98

LA CASA DI LOANN

(chang. de propriétaire et d'enseigne)

Produits italiens – Traiteur et restaurant

(Restauration uniquement le midi)

Av Marcel Julien - Logis-Neuf

Tél : 09 83 00 39 10

Mail : lacasadiloann@gmail.com

BOULANGERIE HAT'S

(chang. de propriétaire et d'enseigne)

386, Bd Henri Tasso

Tél : 04 91 05 72 64

CANAVESE LOCATION AUTOMOBILE

(nouvelle installation)

660 bis Av du Canton Vert

Tél : 04 91 64 61 62 - Fax : 09 70 61 57 21

Mail : ucar.allauch@orange.fr

STUDIO 9 COIFFURE

(chang. de propriétaire et d'enseigne)

62, Av Lei Rima - Logis-Neuf

Tél : 04 84 25 55 12

CASINO DE FONTVIEILLE

(chang. de propriétaire)

Zone Commerciale de Fontvieille

Route des 4 Saisons

Tél : 08 99 34 14 08

CHARLÈNE COACHING

Coaching sportif et diététique à domicile

Tél : 06 27 08 34 04 - Mail : cgarcin@live.fr

LF 47

Commerce d'habillement – jeans et t-shirts

Tél : 06 14 54 54 78 - mail : lf47@orange.fr

facebook : LF 47 JEANS

VÉGÉTAL FLEURS & JARDINS

Magasin de fleurs

(chang. de propriétaire)

Zone Commerciale de Fontvieille Route des 4 Saisons

Tél : 04 91 50 49 60

Site web : www.vegetalfleursetjardins.fr

CARREFOUR MARKET

PRÉSERVER LA PROXIMITÉ ET OFFRIR PLUS DE CHOIX

*Le nouveau Carrefour Market déménage
de l'avenue du Canton Vert au niveau du
rond-point de la fontaine.*



Vue du projet du futur
Carrefour Market

Vous êtes nombreux à vous interroger sur la construction d'un bâtiment au niveau du rond-point de la Fontaine. Il s'agit du nouveau Carrefour Market qui va déménager de l'avenue du Canton Vert à cet emplacement permettant de mieux répondre aux attentes des Allaudiens. En septembre 2013, nous vous présentions dans le « Allauch Actualités » n°115 ce projet qui présente un intérêt certain pour notre commune.

Répondre aux attentes des Allaudiens

Le Carrefour Market, situé avenue du Canton Vert, est aujourd'hui très fréquenté. Les raisons de cet attrait pour cette petite surface sont très nombreuses : la qualité de ses produits, la flexibilité de ses horaires d'ouverture (ouvert le dimanche matin), des prix raisonnables...

L'importante fréquentation est aussi source de difficultés : saturation rapide du parking, embouteillages à l'entrée et à la sortie notamment aux heures de pointe, dangerosité pour entrer et sortir...

Pour apporter une réponse à ces préoccupations et aux nouvelles attentes des clients, le propriétaire a fait l'acquisition du terrain situé au rond-point de la Fontaine. Ce nouveau magasin présentera de nombreux avantages :

- proposer un service de proximité (les Allaudiens n'auront plus à se déplacer jusqu'à la Valentine ou à la Croix-Rouge),
- plus de choix dans les gammes de produits,
- des plages horaires allongées (fermeture à 21h et ouverture le dimanche matin),
- développement d'un service de livraison pour répondre à une demande des personnes dépendantes ou âgées ;
- des prix compétitifs ;
- une offre mettant en avant les métiers de bouche.

Dynamiser le tissu économique local en tenant compte de notre environnement

Les commerces de la galerie marchande, seront proposés en priorité aux commerçants d'Allauch. Cette réalisation aura des effets positifs sur l'emploi dans notre commune. En effet, le propriétaire s'est

engagé à créer près de 150 emplois qui seront proposés en priorité aux Allaudiens.

Cette construction est le fruit d'une collaboration étroite entre les architectes, les services municipaux et les architectes des Bâtiments de France. Avec un style soigné et parfaitement intégré à son environnement, ce bâtiment sera plus grand et plus moderne. Après étude du dossier par les services du Département, la sécurité sera garantie sur le site, tant aux entrées qu'aux sorties.

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service du Développement Économique a pour mission de servir de relais entre la Ville et les acteurs du développement local (entreprises, commerçants, artisans). Il a également pour objet la valorisation et la promotion du territoire communal, en lien avec les différents interlocuteurs en matière de développement économique (entreprises, CCIP, Chambre des Métiers, Centre des Impôts, Conseil Général, promoteurs de zones commerciales).

Le service Développement Économique gère :

- L'accompagnement des implantations des nouvelles entreprises
- L'assistance pour la recherche de locaux professionnels
- Les relations avec, Conseil Général, Conseil Régional, CCIP, etc.
- L'organisation de réunions thématiques à destination des entreprises

Il a également pour mission de :

Promouvoir le territoire (qualité du cadre de vie, promotion des activités phares du territoire, mise en réseau des entreprises)

Optimiser les conditions d'accueil des entreprises par l'aménagement de parcs d'activités, le renforcement de la qualité du parc d'activité, l'anticipation de la maîtrise foncière à vocation économique.

Accompagner dans les projets de développement ou de création d'entreprises par une écoute, un accueil et un conseil personnalisés, un accompagnement dans les différentes démarches, une information sur les disponibilités foncières ou immobilières et les données socio-économiques du territoire, une mise en relation avec les différents partenaires du territoire et les organismes financiers.

Animer le tissu économique, promouvoir et échanger régulièrement avec les entreprises, appui au développement des services aux entreprises, être à l'écoute de vos attentes et de vos besoins, structurer les filières économiques et assurer l'innovation et la diversification du tissu économique.

Mairie d'Allauch - Place Pierre Bellot - tél. : 04 91 10 48 00

ADMINISTRATION

LISTES ÉLECTORALES

Toute demande d'inscription ou de modification sur les listes électorales doit être signalée en Mairie avant le 31 décembre 2014, dernier délai. Passée cette date, les inscriptions ou modifications ne seront effectives que pour l'année 2016.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse auprès de la Mairie (mairie principale place Pierre Bellot – mairies annexes de La Pounche et du Logis-Neuf).

En cas de modification de votre état civil (mariage, divorce, erreur matérielle) merci de bien vouloir également vous rapprocher du Service Elections afin que soit pris en compte ces changements sur les listes électorales.

Mairie Principale - Service Elections

Place Pierre Bellot
Tél. : 04.91.10.48.75

Mairie Annexe de la Pounche

Boulevard Ange Martin
Tél. : 04.86.67.46.40

Mairie Annexe du Logis-Neuf

Avenue Jean Moulin
Tél. : 04.86.67.46.47



VIE COMMUNALE

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Le 18 juin 2014, élus et population ont répondu présents lors de la cérémonie organisée à Allauch à l'occasion du 74^{ème} anniversaire de l'appel du Général De Gaulle. Le 18 juin 1940 sur les ondes de la BBC, le Général de Gaulle appelait les Français à refuser la défaite et à poursuivre le combat avec lui en Grande-Bretagne, au sein des Forces Françaises Libres. Entouré de volontaires qui l'avaient rejoint dans son exil, il jetait les bases d'une alternative au régime de Vichy et à sa politique de collaboration avec l'Allemagne nazie : la France Libre.

Le 8 mai 1945, l'Appel du 18 juin révélait enfin sa portée et sa signification historique : la France retrouvait son rang en recevant aux côtés des Alliés la capitulation de l'Allemagne nazie.

Comme disait le philosophe Goethe : « Si les générations passées cachent leurs erreurs à leurs successeurs, ils condamnent ces jeunes à revivre les mêmes erreurs ». Perpétuons donc le souvenir pour ne jamais oublier et ne plus répéter les horreurs du passé.



CARNET

2 ANCIENS ÉLUS NOUS ONT QUITTÉ



Rosette BAUFAYS

Le 16 octobre dernier c'est une véritable figure de la Pounche et d'Allauch qui nous a quitté à l'âge de 88 ans.

Rosette BAUFAYS, dont le vrai prénom est Rose-Marie, a connu un début de vie difficile. Mariée à Gilbert BRUN, ce dernier tombe sous le feu des occupants le 24 août 1944 à la Gare Saint-Charles, alors que Rosette allait devenir maman. Un square, situé face à l'école de la Pounche, honore la mémoire de celui qui est mort pour la France.

En seconde noce, elle épouse Maurice BAUFAYS, élu auprès du Dr BRUNET, qui lui transmet sans doute le virus de la chose publique. En effet, dès 1977, elle s'engage auprès de Roland POVINELLI, et sera Conseillère Municipale jusqu'en 1995. L'arrêt de son mandat ne signifie pas pour autant, l'arrêt de son investissement dans la vie de la commune. Dès lors, elle se donne à 100% pour les aînés de la commune en devenant la Présidente du Club de l'Entraide entre 1991 et 2001.

Elle laissera dans le souvenir de ceux et celles qui l'ont connu, l'image d'une femme de tempérament, qui débordait de joie de vivre et dont l'amour pour les autres guidait sa vie.

Aujourd'hui, comme elle le souhaitait, elle demeure à tout jamais aux pieds de nos collines qu'elle chérissait.

Nos pensées de soutien vont vers ses enfants, ses petits enfants et l'ensemble de sa famille.

Jean-Louis MAESTRELLI

Né en mai 1936 à Marseille, Jean-Louis MAESTRELLI s'est très vite installé à Allauch avec sa famille venue de Corse.

Dès lors, il a adopté Allauch et Allauch l'a adopté et il ne la quittera jamais. C'est dans son village qu'il a rencontré celle qui allait devenir sa femme : Josette ARRIGHI. De cette histoire d'amour naquit leur fille unique Marie-Pierre.

Passionné par « son village », par la culture, par la tradition, par ses origines corses, il s'investira sans compter dans de

nombreuses associations de la commune : l'Amicale Sampièro Corso dont il est membre fondateur, « La Palette Arc-en-Ciel » qu'il a créée par amour de la peinture, l'association d'anciens combattants d'Allauch car il avait été blessé à la guerre d'Algérie, l'association Notre-Dame du Château...

En 1983, Roland POVINELLI l'invite à rejoindre son équipe à la mairie, d'abord en tant que Conseiller Municipal puis en tant qu'adjoint notamment à la culture. Fonctions qu'il exerça avec compétence et loyauté jusqu'en 2008.

Jean-Louis était un être jovial et plein d'humour, il va beaucoup nous manquer. Le 19 juillet dernier, lors de ses obsèques et devant de nombreux amis, Roland POVINELLI lui a rendu un vibrant hommage emprunt d'émotion et de souvenirs.

Nous avons une pensée pour sa fille, sa famille et ses amis.



SAVEZ VOUS OÙ SE SITUE CETTE STATUETTE ?



En promenant, dans les rues du village notamment, et en levant la tête, vous pouvez faire des découvertes étonnantes. Nous vous invitons à participer à ce petit jeu qui consiste à découvrir un élément architectural exceptionnel.

Au coin de la grande rue et de la rue Queirel

CONNAISSEZ VOUS ALLAUCH ?

Les voies de la commune portent parfois des noms surprenants. Elles font partie de notre histoire. Elles sont les traces du passé. Au quotidien, nous n'y portons pas attention. Pourtant, en s'y intéressant, nous pouvons y découvrir la vie de notre commune. Nous vous proposons donc de découvrir l'origine des noms de rue. Pour ce faire, nous nous sommes largement appuyés sur l'important et excellent travail de Bernard MONGE dont l'ouvrage « L'Histoire d'Allauch à travers ses voies et ses quartiers », a été édité par la Société Historique Allauch/Plan de Cuques.

La traverse c'est ici

Cette voie de 226 m de long se situe dans le quartier de la Pounche. Elle part de l'avenue du Vallon Vert jusqu'à la limite de la commune de Plan-de-Cuques.

Au temps où Allauch était relié à Marseille par des omnibus à chevaux, le postillon disait aux voyageurs en arrivant à la hauteur de cette traverse : « es aqui » ! Entendez : « c'est ici » - que l'on s'arrête quelques instants pour faire souffler les chevaux après la rude rampe du Vallon Vert et avant d'attaquer La Tiranne, la dernière et longue côte qui conduira jusqu'au village d'Allauch.

L'invite du conducteur d'omnibus s'est perpétuée par le nom donné à cette traverse.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Toutes remarques ou suggestions sont les bienvenues.

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques, que vous soyez association ou simple particulier.

N'hésitez pas à nous en faire part :

1. par mail : info@allauch.com

2. par courrier : Mairie d'Allauch – BP 27 – 13 718 ALLAUCH Cedex